

➤ Actualité

On ne jette plus ses plantes, ses vivaces, ses bulbes, ... *on les troque !*

À LA 2^e BOURSE
AUX PLANTES DE PRINTEMPS
LE SAMEDI 23 MARS
SALLE DU PARC DE 14H À 17H

La Ville de Maxéville invite tous les Maxévillois passionnés de jardinage à venir échanger leurs vivaces, bulbes, plants... à l'occasion de cette manifestation organisée en collaboration avec les Jardiniers de France.

De 14h30 à 16h, les visiteurs pourront tout apprendre sur "la réussite des semis et des replants" en assistant à la conférence de Michel Fontaine, délégué des Jardiniers de France, tandis qu'un atelier proposera aux enfants de participer à des travaux pratiques sur les semis.

Contacts :

Anne Lodolo,
conseillère déléguée au fleurissement
06 74 25 31 79
et
Jean-Pierre Bruneau,
délégué des Jardiniers de France sur Maxéville
03 83 37 44 00



Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIETRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit

➤ Au Conseil Municipal

■ Afin de respecter nos délais de parution, le compte-rendu des délibérations du Conseil municipal du mercredi 27 février vous sera communiqué dans la prochaine édition du Pim.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le mercredi 27 mars à 20h en mairie.

➤ Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint ou Délégué
■ Les Aulnes	Jeudi 14 mars de 18h à 19h à l'école Moselly	Henry KROPACK
■ Meurthe/Canal	Vendredi 8 mars de 19h à 20h à l'ancienne annexe des Cadières	Edwige FRANZETTI
■ Centre	Samedi 16 mars de 11h à 12h en mairie	Michel BONAMOUR

En dehors de ces permanences, les adjoints et délégués se tiennent à votre disposition et peuvent vous rencontrer sur rendez-vous. Contactez le 03.83.32.30.00 ou transmettez vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en page 8.

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence le :
 - vendredi 8 mars de 18h à 19h à la salle de la rue de la Justice
 - vendredi 15 mars de 18h à 19h à l'ancienne annexe des Cadières

■ Afin de permettre aux Maxévillois de se familiariser au mieux avec la nouvelle monnaie unique, la commune a offert un convertisseur Euro à chaque foyer à la fin de l'année dernière. Les personnes qui n'ont pas bénéficié de cette calculatrice, peuvent encore se la procurer en se présentant au service Etat civil de la mairie :
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
 - le samedi de 9h à 12h.

Ces travaux auront une conséquence sur la circulation à Maxéville :

Rue de la République : Du 4 au 9 mars, une circulation alternée sera mise en place et régulée par des feux tricolores à l'entrée de ville, le raccordement en électricité et gaz des nouveaux immeubles nécessitant l'ouverture de la voirie par demi chaussée.

Boulevard de Scarpone - avenue Patton : A partir du 4 mars, EDF-GDF procédera à la réfection de son réseau par ouverture de chaussée en deux temps :

1 - dans le sens Nancy-Maxéville. La circulation sera réduite à une seule voie à partir du feu tricolore du collège Jean Lamour.

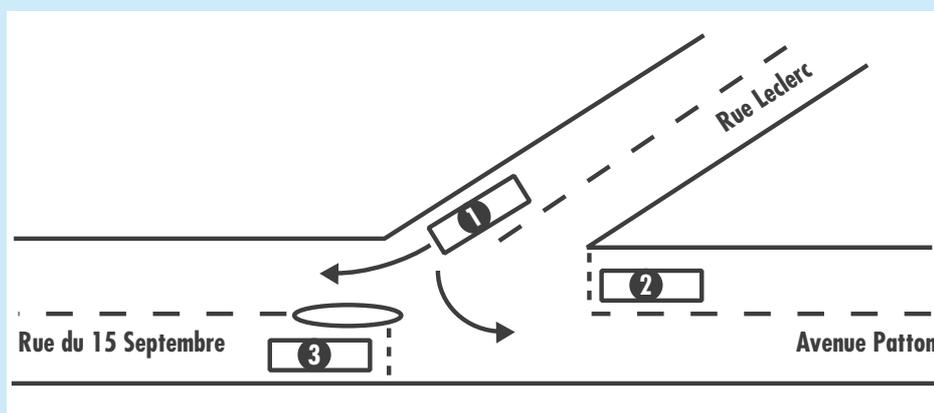
2 - dans le sens opposé avec un dispositif similaire.

Durant cette intervention, les accès des riverains seront maintenus ainsi que les arrêts de bus. La durée estimée des travaux est de trois semaines.

Rue Gambetta prolongée : A partir du 18 mars, la circulation sera alternée à hauteur du tunnel piétonnier du pont Fleury. Un forage doit en effet être réalisé pour relier le réseau de distribution de gaz de cette rue à celui de la route de Metz. La durée estimée des travaux est de huit jours.

➤ Vivre à Maxéville

Comment franchir le carrefour Leclerc - Patton - 15 Septembre 1944 en respectant les règles de circulation ?



1) Qu'ils se dirigent vers la rue du 15 Septembre ou vers l'avenue Patton, les véhicules en provenance de la rue Leclerc sont systématiquement prioritaires sur les véhicules 2 et 3.

2) et 3) Pour les autres véhicules, le premier à s'engager dans le carrefour a priorité sur l'autre. Entre les véhicules 2 et 3, le principe de circulation est donc celui du sens giratoire.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Angélo DAUPHIN, né le 18 janvier 2002
- Kaan VURGUN, né le 19 janvier 2002

ILS SE SONT UNIS...

- Laurent FAVEAUX et Muriel JEANPIERRE, mariés le 24 décembre 2001

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Pierre VERSINI, décédé le 12 janvier 2002
- Eric RAPEBACH, décédé le 12 janvier 2002
- Jeannine MOSER veuve PESANT, décédée le 24 janvier 2002
- Armand DUVAL, décédé le 31 janvier 2002
- Marie ROVARETveuve LEBRUN, décédée le 07 février 2002
- Kenza CLÉMENT, décédé le 31 janvier 2002
- Danielle ROURE, décédée le 02 février 2002

Infos pratiques

COLIS DE PAQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

A l'occasion des fêtes de Pâques, la ville de Maxéville et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir d'offrir un colis aux personnes handicapées, sans limite d'âge.

Afin de bénéficier de ce colis, nous invitons les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80% au moins à se présenter, **du 4 mars au 22 mars inclus**, munie de l'original ou d'une photocopie de leur carte en cours de validité :

- au service social de la mairie centrale les jeudis et vendredis de 14h à 17h après-midi. Téléphone : 03 83 32 30 00
- à l'annexe mairie du CILM, 23 rue de la Meuse, du mardi au vendredi de 9h à 12h. Téléphone : 03 83 96 87 59.

Sachez que les personnes à mobilité réduite peuvent également effectuer cette démarche par téléphone.

CITE PASS

La prochaine vente de Cité Pass pour les demandeurs d'emploi aura lieu à la mairie centrale **du mardi 12 mars au vendredi 22 mars** les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi.

Elle se déroulera également à l'annexe mairie de Champ le bœuf **les mardis 12 et 19 mars et les jeudis 14 et 21 mars** de 9h à 12h. Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 3€ nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de 4 Pass.10 pour 2 mois

ou de 8 si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES.

Chaque demande constituée devant être réactualisée tous les 6 mois, les bénéficiaires de Cité Pass sont priés de se munir de justificatifs récents de leurs ressources et de leur situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

UN NOUVEAU SOURIRE AU POLE EMPLOI DE CHAMP LE BŒUF

Les habitués du pôle emploi intercommunal la connaissent déjà : Audrey, 27 ans, diplômée de l'enseignement supérieur, intervient depuis quelques semaines en tant qu'assistante Emploi Formation.



Chargée de l'accueil, Audrey se tient à la disposition des personnes en recherche d'emploi pour les aider dans leurs démarches. N'hésitez pas à faire appel à ses services au 2 rue de la Crusnes, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

UNE DATE A RETENIR POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

En partenariat avec la DDTEFP 54 et le PIAN, l'ANPE organise un forum "recrutement" **le jeudi 21 mars** de 9h à 12h et de 14h à 17h à la salle des fêtes de Gentilly. Pour mémoire, les précédentes éditions des "rencontres pour l'emploi" ont permis la mise en relation de plus de 3000 candidats avec plus de 100 entreprises, ces rencontres ayant débouchées sur plus de 300 embauches.

RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES

Le prochain ramassage des objets hétérogène s'effectuera **le mardi 2 avril** à partir de 4h du matin. Merci de sortir les objets la veille après 20h.

PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

Samedi 9 mars : en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944

Samedi 23 mars : au CILM, 23 rue de la Meuse

Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h et sur rendez-vous au 03 83 90 22 55.

Conciliation/Médiation :

Le conciliateur vous reçoit au CILM le 1er mardi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Il vous aide à faire valoir vos droits, et à résoudre certains conflits de la vie civile (hors procédures judiciaires).

LA PROTECTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous disposons de droits inaliénables rassemblés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Sachez que les animaux domestiques ont également leur Déclaration des Droits de l'Animal. Elle met notamment l'accent sur les points suivants :

- toute vie animale a droit au respect,
- aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels,
- l'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs,
- il ne doit en aucun cas être abandonné ou mis à mort de manière injustifiée.

Maîtres de chiens, de chats... vous connaissez vos responsabilités quant aux actes répréhensibles que pourraient commettre vos animaux familiers, pensez également à leur apporter tous les soins et l'amour qu'ils sont en droit d'attendre de vous.

A LA POURSUITE DU GASPILLAGE

Vous êtes à la recherche de pistes qui vous permettraient de réaliser de petites économies au quotidien ?

Savez-vous par exemple :

- qu'un robinet qui goutte perd jusqu'à 120 litres d'eau par jour
- que pour vous assurer que votre réseau d'eau n'a pas de fuite, le plus simple est de relever votre compteur le soir avant de vous coucher et de comparer avec les chiffres affichés le lendemain matin.

Le kiosque Fami-Conseil propose actuellement une animation qui, au moyen d'un jeu de questions réponses, présente les trucs et ficelles qui vous permettront de réaliser des économies intelligentes. **Contact : Kiosque Fami-Conseil, 49 rue des Ponts à Nancy, 03 83 37 94 95.**

➤ **Carrières Solvay,** *prison et Grand Projet de Ville*

L'urbanisation des anciennes carrières Solvay a commencé en 1984 avec les parcs d'activités St Jacques I et II, puis la construction du Zénith en 1993.

En décembre 2000, Madame Marylise Lebranchu, Ministre de la Justice, avait annoncé à Nancy le transfert de la prison Charles III. Quatre sites étaient alors évoqués pour la construction de la nouvelle maison d'arrêt : Heillecourt, Villers les Nancy, Fléville et Maxéville.

Le 7 février dernier, l'implantation de la nouvelle maison d'arrêt sur la friche du terril des anciennes carrières Solvay a été retenue par le ministre de la Justice.

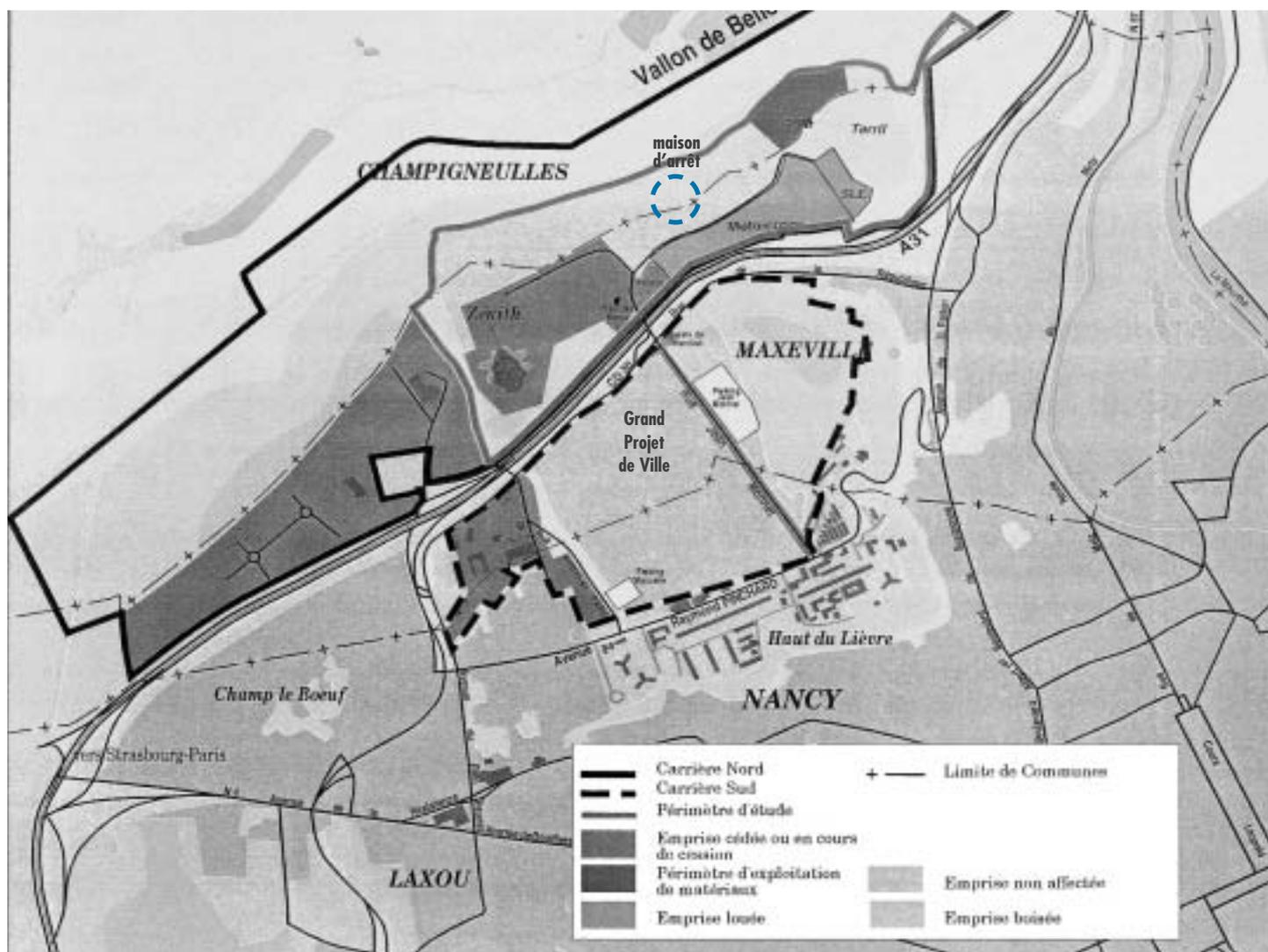
Des études géotechniques sont encore nécessaires avant de conclure à une décision finale d'implantation.

Ce quartier "nouveau" de l'agglomération nancéienne devrait émerger rapidement avec la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Grand Projet de Ville : cet ambitieux projet de renouvellement urbain sera développé conjointement entre les Villes de Nancy et de Maxéville. L'ensemble contribuera à la sécurisation de ce site et doit également apporter des solutions aux problèmes de transit routier actuels sur le centre de Maxéville.

Sa construction sera nécessairement réalisée en concertation avec les habitants des quartiers : Haut du Lièvre, Aulnes, Carrières Solvay, Gentilly, Champ le Bœuf.

Afin de répondre aux besoins de plus en plus importants des clubs et des sportifs en tous genres, Maxéville propose la construction d'un grand stade.

Plus largement, la Communauté Urbaine du Grand Nancy conduit actuellement une étude basée sur la connaissance approfondie des lieux et des modes de vie pour garantir l'équilibre de ce grand chantier entre l'implantation de la future prison et celle de nouveaux quartiers d'habitations.



Implantation approximative de la maison d'arrêt actuellement à l'étude et des nouveaux quartiers d'habitations

En Mars

■ JUSQU'AU 14 MARS

Les associations "Le Cercle des Arts de Champ le Bœuf" et "Lorraine - Cultures du Monde" vous invitent à visiter les **expositions de photographies** "Portraits et Terres d'Afrique" de Denis Aubry (France) et "Vélographie" de Dick Louderman (USA) au CILM. **Contact : Denis Aubry, 35 rue Eugène Vallin, 03 83 37 13 15.**

■ JUSQU'AU 19 MARS

Au 5, rue Paul Richard, l'IUFM présente au "Préau des arts" les œuvres photographiques réalisées par des étudiants de l'IUFM sous la forme d'une **exposition intitulée "Deux lieux en décembre"**. Du lundi au vendredi, de 8h à 18h, les Maxévillois sont cordialement invités à découvrir ces prises de vues traitant de l'abandon de l'ancienne Ecole normale et de la poésie émanant des locaux des anciennes brasseries de Maxéville. Si vous désirez effectuer une visite commentée en groupe, contactez **Liliane Beauquel au 06 70 39 38 58 ou par mail : liliane.beauquel@lorraine.iufm.fr**

■ SAMEDI 2 MARS

Ayant étudié depuis le début de l'année scolaire le thème de la Grèce, de l'antiquité à nos jours, les élèves d'une classe de 6e du collège La Fontaine, leurs parents et professeurs vous invitent à découvrir leurs travaux au CILM à partir de 19h. **Exposition, spectacle, chants et danses grecs** seront présentés au public qui aura également l'occasion de goûter à un buffet de plats grecs. Cette soirée est destinée à financer le voyage de ces jeunes hellénistes au pays de l'Olympe. Entrée : adultes, 3€, gratuit pour les enfants. **Réservations : Mesdames Tsagouris, Boehler, Richoux, 03 83 96 16 55.**

■ SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MARS

La **première brocante 2002** de l'Arche de Noël, arbre de Noël se déroulera à la salle du parc le samedi de 14h à 19h, le dimanche de 9h à 18h. Cette vente d'objets divers, bibelots, jeux, jouets... est organisée au profit d'enfants démunis. Venez nombreux. **Contact : Marie-Christine Debet, 03 83 95 13 13 (répondeur-fax).**

■ MARDI 5 MARS

L'assemblée générale de la halte-garderie "Les Canailoux" qui débutera à 20h à la salle 13 du CILM s'achèvera par un pot de l'amitié. **Contact : Dominique Cléméçon, 23 rue de la Meuse, 03 83 96 48 47.**

■ VENDREDI 8 MARS

Assemblée générale du comité des fêtes du Haut des Vignes se tiendra à 20h à la salle des associations, 1 rue de la République. **Contact : Carole Lajony, 06 15 36 61 02.**

■ SAMEDI 9 MARS

● L'amicale des retraités Solvay organise une journée de détente à Amnéville avec, notamment la visite du zoo. Si vous souhaitez y participer, **inscrivez-vous** l'après-midi du **lundi 11 mars** à la salle de la rue de la Justice. **Contact : Gilberte Husson, 03 83 32 18 48.**

● Le comité des fêtes de Champ le Bœuf organise un **défilé de Carnaval** dans les rues du quartier. Avant le départ du cortège, les enfants de moins de 12 ans pourront participer à un **concours de costumes** à la salle des spectacles du CILM. Les horaires : 13h30 : dernières inscriptions sur place 14h15 : début du concours 15h30 : départ du défilé depuis le parking de la Cascade en direction du complexe sportif Léo Lagrange. Les formulaires d'inscription au concours de costumes sont à retirer les après-midi des 6, 7 et 8 mars à l'annexe des mairies du CILM. Chaque inscrit recevra un lot. Pour achever cette journée ludique, le comité des fêtes invite les habitants à participer au **loto** qu'il organise au CILM à partir de 20h. Quatre lots sont à remporter dans chacune des séries : bricolage, loisirs, art de la table, alimentation et "spéciale enfants". **Renseignements : Michel Hislen, 13, rue de la Seille, 03 83 97 31 18.**

■ DIMANCHE 10 MARS

● L'Assemblée générale de la section Maxéville - Laxou de la Fédération des Combattants Républicains débutera à 10h30 à la salle de la rue de la Justice. La réunion s'achèvera vers 12h avec le partage du verre de l'amitié auquel sont conviés tous les adhérents et sympathisants. **Contact : Marcel Signoret, 106 rue de la Justice, 03 83 30 41 00.**

● L'Association de Quartier de Champ le Bœuf organise sa **première marche familiale ouverte à tous**. D'une durée approximative de 2h30, cette randonnée facile peut se faire en famille, sur des chemins bien tracés. Les rendez-vous sont fixés à 14h devant le complexe sportif Léo Lagrange à Champ le Bœuf et à 14h 15 devant la mairie de Maxéville. De là, les participants rejoindront le lieu de départ de la marche en véhicule personnel. Cette marche est susceptible d'être reportée en cas de très mauvais temps. Les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion peuvent se renseigner auprès des organisateurs, de même que celles qui souhaiteraient participer à des randonnées en semaine. **Contact : Gérard Vatry, 03 83 98 26 85 ou 06 62 82 23 47.**

■ MERCREDI 13 MARS

Le traditionnel **bal costumé des enfants** se déroulera au CILM de 14h à 17h (voir article et coupon d'inscription en p6).

■ SAMEDI 16 MARS

● L'amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise une rencontre de **belote et tarot** au CILM, 23 rue de la Meuse. Les participants peuvent s'inscrire sur place à partir de 13h30 et les jeux débutent à 14h. Un lot sera offert à chaque joueur. **Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille 03 83 97 31 18.**

● L'Assemblée générale de l'association l'Arche de Noël, l'arbre de Noël se tiendra à la salle 7 du CILM à 14h30.

■ DIMANCHE 17 MARS

Les bénévoles du centre organisent leur **thé dansant** mensuel à la salle du parc de 14h à 19h. L'orchestre "Les Storels" animera l'après-midi. **Contacts : Liliane Laage, 03 83 36 76 14 ou service JAS, 03 83 37 01 67.**

■ MARDI 19 MARS

● Le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf organise un **thé dansant** à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Claude Dontenwill animera l'après-midi. Entrée : 5€. **Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.**

● A 18h 30 au monument aux morts, les sections locales d'anciens combattants AMC et FDCR procéderont à la commémoration du **40e anniversaire du Cessez le feu en Algérie**. **Contacts : Claude Sigris, 63 rue de Lorraine et Marcel Signoret, 106 rue de la Justice.**

■ MARDI 19 ET VENDREDI 22 MARS

Dans le cadre de la semaine culturelle tunisienne, l'association des Tunisiens de Meurthe et Moselle organise, avec le soutien de la mairie de Maxéville, deux après-midi de **projection de films tunisiens** suivis de débats au CILM de 14h à 23h. **Contact : association des Tunisiens de Meurthe et Moselle, 5 rue de la Salle à Nancy, 03 83 35 40 73.**

■ SAMEDI 23 MARS

La **bourse aux plantes de printemps** organisée par la municipalité se déroulera à la salle du parc de 14h à 17h (voir détails en p1).

■ VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 MARS

L'association des **Donneurs de sang** de Maxéville et Champ le Bœuf organise une **collecte** sur le parking du centre commercial La Cascade. Le car de transfusion accueillera les donneurs le vendredi 29 mars de 15h à 19h et le samedi 30 mars de 8h30 à 12h. **Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille.**

Le mois dernier

■ DU NOUVEAU A L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES CADIÈRES

La passation de pouvoir entre Georges Rixe, ancien président et son successeur a eu lieu le 5 février dernier. Le nouveau bureau a également pris ses fonctions et se compose comme suit : Président : Georges Feeser, vice-président : Sylvain Locatelli, vice-président adjoint : Marie-Claire Bezon, trésorier : Stéphane Loupy, secrétaire : Anne Nicole, secrétaire adjoint : Nathalie Mathieu. La cotisation annuelle, de date à date, est fixée à 7,62€.



Représentante des locataires des Cadières auprès des organismes, l'association a déjà obtenu de l'Opac l'assurance d'une baisse des charges fin février et la programmation en 2002 de travaux pour un montant de 150.000€ : remplacement des chaudières, badges d'accès aux garages collectifs et boîtes à lettres, pose de compteurs d'eau individuels, rénovation des accès d'immeubles...

L'association souhaite prendre un nouvel essor en orientant également son action vers l'animation sociale et culturelle. Elle envisage ainsi de proposer sous peu des activités ludiques pour les enfants les mercredis après-midi ainsi que des plages de jeux pour les anciens. **Contact : Georges Feeser, 06 80 38 83 31.**

■ D'UN CARNAVAL A L'AUTRE, TOUTES LES GENERATIONS S'EN MELENT



Le mois dernier, toutes les générations s'étaient données le mot : "on se doit d'être déguisé !". Qu'il s'agisse d'accompagner le char de Maxéville au Carnaval de Ramstein Miesenbach, de faire une fête entre les bambins des Canailoux et de la Boite à Malice ou encore de partager beignets et Salsa au foyer de l'Amitié, tous portaient plumes et masques avec panache.

Activités sportives

■ 4e Run F.E.S.A. - A.S.A. NANCY

Les prochains Runs comptant pour la Coupe de France des Runs se dérouleront **le dimanche 17 mars 2002** sur le parking du Zénith.

La piste du Zénith accueillera une centaine de concurrents venus de toute la France qui s'affronteront, deux par deux, sur une distance de 201,16 mètres (1/8 mile) sur la piste du Zénith.

Au programme :

- Exposition de tuning toute la journée runs libres et chronométrés de 9h à 17h.
- Éliminatoires et finales de 17h30 à 19h30.

Affichage des résultats 1/2 heure après le dernier run remise des prix sur le site à l'issue des finales.

Ces épreuves sont ouvertes à toute personne titulaire du permis de conduire et disposant d'une voiture. Coût de la participation : 29€ (licence et droit d'engagement compris). Le droit d'entrée des spectateurs est fixé à 2€.

Contact : A.S.A. NANCY, BP 204, 54004 Nancy Cedex, 03 83 26 75 22 (téléphone-fax).

■ FOOTBALL : AS Champ le Bœuf

L'équipe des seniors 2 qui s'était qualifiée en finale des tournois en salle a rencontré l'équipe de Seichamps au complexe Marie Marvingt le 27 janvier dernier. Elle a malheureusement perdu le match dans les dernières secondes de la partie sur le score de 0 à 1.

Matches programmés au complexe sportif **Léo Lagrange** :

- 2 mars : 15 ans - Haut du Lièvre 1 à 15h30 poussins 1 et 2 - Grand Couronné benjamins 1 - Heillecourt 2
- 3 mars : seniors 2 - Tantonville 1 à 15h
- 9 mars : 13 ans 1 - Seichamps 1 à 15h30
- 10 mars : 18 ans 1 - Custines/Malleloy 1 à 10h
- 16 mars : benjamin 1 - Nancy ASPTT 1
- 25 mars : seniors 2 - Entente Sud 54 2 à 15h

L'AS Champ le Bœuf organise également des tournois en salle au complexe sportif **Marie Marvingt** :

- 3 mars : débutants et poussins à 10h
- 10 mars : benjamins et 13 ans à 10h.

Contact : Christian Schwartz 03 83 97 70 73.

■ BASKET : Les Lynx Maxévillois

Matches se déroulant au complexe sportif **Léo Lagrange** :

- 2 mars : cadets - St Nicolas à 16h30 seniors 2 - PSVLNM2 à 18h30
- 9 mars : mini-poussins - St Nicolas 1 à 14h poussins - St Nicolas 2 à 15h benjamins - St Nicolas 2 à 16h30
- 16 mars : minimes - Blainville à 14h cadets - Blainville à 15h30
- 23 mars : poussins - Frouard/Pompey à 14h benjamins - Gondreville à 15h30 minimes - Villers à 17h cadets - Villers à 19h

Match se déroulant au complexe sportif **Marie Marvingt** :

- 16 mars : seniors 1 - Auboué à 20h30.

Contact : Martine Peton, 1 rue du Terroin, 03 83 98 68 84.

■ MESSAGES DES ASSOCIATIONS

- Club des Gais lurons :

Jeunes retraités, anciens, vous souhaitez trouver une activité quelques après-midi par semaine ? Au sein de notre club, nous jouons à la belote, au tarot, pratiquons divers travaux d'aiguille, de broderie ou nous nous détendons tout simplement dans notre bibliothèque après avoir partagé un sympathique goûter. N'hésitez pas à nous rejoindre au 5 rue du Général Leclerc chaque mardi et vendredi de 13h30 à 17h30. La cotisation annuelle est de 10€.

- Foyer de l'Amitié

Notre association envisage d'organiser une grande sortie le 20 avril prochain. Si vous souhaitez vous renseigner, rejoignez-nous lors des permanences que nous tenons à la salle 14 du CILM chaque mardi et vendredi de 14h à 17h.

■ PROFUSION ET DIVERSITE : LES MAÎTRES-MOTS DE VACANCES REUSSIES

Pendant les vacances de février, la municipalité et l'équipe du service Jeunesse Animation Sport ont proposé aux jeunes Maxévillois de 12 à 18 ans un éventail d'activités très varié.

Chaque jour, près d'une trentaine de jeunes se sont retrouvés pour partager leur passion ou s'en découvrir de nouvelles : tournois de foot au complexe Marie Marvingt et à Pulnoy, bowling, laser-quest, patinoire, cinéma, jeux en réseaux proposés sur les deux sites de M@x'Net...



"Cerise sur le gâteau", les deux sorties ski organisées sur le domaine de Gérardmer ont remporté l'enthousiasme de tous les participants et le manque de neige n'a en rien empêché tout le monde de bien s'amuser, chacun à sa manière : apprentissage du ski, descentes en luges, batailles de boules de neige, ...

Les jeunes préparent dès à présent le programme des vacances de Pâques avec les animateurs du service JAS et espèrent que ce sera pour eux l'occasion de rechausser les skis... si le temps s'y prête.

■ QUAND MELI-MELODIE SE DONNE EN SPECTACLE...

Quand la troupe de Méli-Mélocie se donne en spectacle, comme le 24 février dernier au CILM, c'est une soixantaine de chanteurs, de danseurs et de musiciens qui entraînent les spectateurs dans un monde musical coloré et enchanté.



On y découvre ou redécouvre de très belles chansons contemporaines : la Ballade irlandaise, le Mistral gagnant, le Bal des Laze, en passant d'un succès de Michel Polnareff à une ballade de Renaud, d'une composition de Michel Berger à une romance de Michel Fugain - un délicieux "pot-pourri" qui a conquis le public, debout à la fin du spectacle, les mains levées et applaudissant à tout rompre :

"Encore ! Encore !" criaient-ils.

Leur demande sera rapidement satisfaite puisque la municipalité leur proposera un nouveau concert dès le mercredi 3 avril à 20h30 en l'église St Martin : elle y a en effet invité l'orchestre de chambre de la base américaine de Ramstein Miesenbach. Nous ne manquerons pas de vous informer de cet alléchant programme dans le Pim d'avril.

■ BAL COSTUME DES ENFANTS

La Municipalité invite tous les jeunes Maxévillois âgés de 6 à 12 ans à participer au grand bal costumé quelle organise le :

mercredi 13 mars 2002, de 14h à 17h au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Les enfants accéderont gratuitement à cette manifestation et un goûter leur sera offert au cours de cet après-midi dont l'animation sera assurée par un disc-jockey surprise...

Les jeunes participants des quartiers Centre et Meurthe Canal seront acheminés en bus au CILM. Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur le parking situé sous le viaduc routier. Le retour est prévu au même endroit à 17h30.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'équipe d'animation JAS au 03 83 37 96 53.

Merci de **retourner rapidement le coupon d'inscription** ci-dessous en Mairie de Maxéville, Service JAS, 14 rue du 15 septembre, afin de nous permettre de préparer au mieux cette manifestation que tous les jeunes Maxévillois attendent chaque année avec impatience.

Mairie de Maxéville

Madame, Monsieur :

Adresse :

Téléphone (obligatoire) où peuvent être joints les parents :

autorisent notre (nos) enfant(s) :

Nom(s) :

Prénom(s) :

Age(s) :

à participer au bal costumé du 13 mars 2002.

Nous assurerons personnellement le transport de notre (nos) enfant(s) : OUI – NON

Nous autorisons notre (nos) enfant(s) à utiliser le bus de la mairie : OUI – NON

Signature obligatoire des parents :

(les coupons non signés par les parents ne pourront être pris en compte)



■ MOMENT DE POESIE OFFERT PAR LES ELEVES DE L'ECOLE D'APPLICATION ANDRE VAUTRIN...

LE BOULEAU

*Le bouleau est si beau
Que les oiseaux chantent
Autour du bouleau*

*Le bouleau
Qui se croit
Le plus beau*

*Le travail ne signifie pas le bouleau
Bouleau signifie être beau.*

Extrait du livre des poésies écrites en l'honneur de la forêt maxévilloise par les élèves membres de la Commission municipale d'enfants de l'année scolaire 99/2000.

■ LES P'TITS LOUPS

Assistants maternelles de Champ le Bœuf, vous souhaitez rompre votre isolement. Venez rejoindre notre dynamique association, "Les P'tits loups". Pour toutes informations, contactez Ghislaine Gouget, 4 rue de la Meuse à Laxou, 06 14 80 06 95 ou 03 83 98 35 56.

■ PARENTS ET ASSISTANTES

MATERNELLES la Ville et la CAF sont à votre écoute.

Une réunion d'information à destination des parents et assistantes maternelles indépendantes se tiendra dans les locaux du Centre Intercommunal Laxou-Maxéville (C.I.L.M.)

le mardi 14 mai à 20h

En présence d'Isabelle Siméon, adjointe au maire, chargée des affaires scolaires et à la petite enfance, Madame Gavoyere, représentante du Relais Conseil de la CAF, animera cette rencontre. Elle répondra à vos questions et vous aurez l'occasion de nous faire part de vos remarques et suggestions dans le domaine de la petite enfance : Conditions de garde, agrément, droit du travail, etc.

Nous vous y attendons nombreux !

Afin de préparer au mieux ce moment d'échanges, nous vous remercions de nous retourner le coupon ci-dessous, complété de vos éventuelles questions, remarques ou suggestions.

PARENTS - ASSISTANTES MATERNELLES

Rencontre du 14 mai à 20h au C.I.L.M

Coupon à adresser ou déposer à l'Hôtel de Ville (14, rue du 15 septembre 1944) ou en mairie annexe au CILM (23 rue de la Meuse - CLB) avant le 20 mars 2002

Madame, Monsieur.....

Adresse.....

Téléphone (facultatif)..... Participera à cette réunion d'information

Remarques, questions ou suggestions :

.....

.....

.....

Date et signature



■ LE SALON DES VACANCES : LA VILLE DE MAXÉVILLE VOUS AIDE A PREPARER L'ETE 2002

Le salon des vacances se déroulera le **mercredi 24 avril** de 10h à 18h - salle des banquets du CILM - 23 rue de la Meuse. Le Conseil Municipal s'est prononcé le 27 février sur le barème 2002 des aides financières communales pour les vacances avec hébergement et leurs conditions d'accès. Dès le 6 mars, vous trouverez à l'hôtel de Ville, en mairie annexe (CILM) et dans les complexes sportifs, une note d'information qui vous permettra de constituer d'ores et déjà votre dossier d'aide aux vacances.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service "**Aide à la famille**" **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 03 83 32 30 00.**

■ VACANCES DE PAQUES : QUELLES ACTIVITES PROPOSER A VOS ENFANTS ?

La cloche de reprise des cours a à peine retenti que vos enfants ne pensent déjà plus qu'à une chose : Les prochaines vacances ! Afin que cette période de détente tant attendue ne soit pas synonyme d'inertie, des programmes d'activité seront proposés aux jeunes Maxévillois du 8 au 19 avril prochains.

Les 3 à 12 ans auront ainsi la possibilité de participer, à la journée, aux activités organisées chaque jour de 7h30 à 18h par le FJEP dans le cadre des Centres de Loisirs Sans Hébergement :

- au Centre, 2 avenue Patton,
- à Champ le Bœuf dans les locaux du CILM, 23 rue de la Meuse.

Le nombre de places étant limité, votre enfant ne pourra intégrer ces CLSH que si vous vous l'avez préalablement inscrit entre le 25 et 29 mars au centre de 14h à 18h ou de 13h30 à 17h sur le site de Champ le Bœuf.

Le prix de base de la journée est fixé à 14,80€.

De leur côté, **les 12 ans et plus** pourront, en fonctions de leurs centres d'intérêt, intégrer

les activités ludiques, sportives ou culturelles que le service Jeunesse Animation Sport élabore actuellement à leur intention. Leurs favorites seront bien sûr au programme : foot, Ma@x'Net, sorties... et, si le temps le permet, une journée de ski. Le programme complet sera diffusé dans le Pim du mois d'avril, mais les plus impatients pourront bientôt se le procurer dans les complexes sportifs Marie Marvingt et Léo Lagrange, au local Jeunes des Aulnes, en mairie et mairie annexe de Champ le Bœuf ainsi que sur le site de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-maxéville.fr

■ POUR FAVORISER L'ACCES DES PLUS JEUNES AUX LOISIRS

Afin de permettre l'intégration d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement en période de vacances scolaires à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans quelles que soient les ressources de leur famille, diverses mesures ont été mises en place :

- Les détenteurs de bons CAF peuvent les utiliser en règlement et les allocataires qui n'en disposent pas bénéficient d'une déduction d'environ 2,90€ par journée.

- Sachez que la Ville de Maxéville apporte une **participation complémentaire** aux familles disposant de revenus modestes. Variant de 4,60€ à 6,80€ en fonction de votre quotient familial "C.A.F", elle peut vous être attribuée, **sur demande**, avant que vous n'inscrivez votre enfant au centre de loisir. Le justificatif d'attribution sera en effet exigé à cette occasion pour calculer la part restant à votre charge.

Vous souhaitez bénéficier de ce concours communal ?

N'hésitez pas à en faire la demande, sans rendez-vous, auprès :

- de l'annexe mairie du CILM,
- du service d'Aide à la famille de la mairie, qui se tient également à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 03 83 32 30 00.

Pour nous permettre de constituer votre dossier, merci de vous munir des documents suivants lorsque vous viendrez nous rencontrer :

- une copie de votre livret de famille, quelle que soit votre situation,
- vous n'êtes pas allocataire ? Il vous sera également demandé de produire la photocopie de votre dernier avis d'imposition ainsi qu'une attestation de droits aux prestations familiales,
- vous êtes allocataire CAF ? La photocopie des bons CAF en vigueur et de votre dernière notification de prestations seront nécessaires.

Travaux dans la ville

Avenue Patton et rue Charcot : Les aménagements programmés en février ont été repoussés. En effet, les conditions météorologiques de ces derniers mois ayant entraîné des dégradations importantes sur plusieurs voiries communales, la municipalité a donné la priorité aux interventions permettant d'assurer la sécurité des usagers.

Rue Fruchard : Le comblement des nids de poule sera achevé début mars. Les entreprises interviendront ensuite rue du Crosne et assureront un traitement ponctuel des autres voies de circulation les plus touchées.

Route de Metz : Le service "hydraulique urbaine" prévoit d'améliorer ses réseaux avant le réaménagement du carrefour Lafayette/Metz Courbet. Ces travaux seront à l'origine de perturbations conséquentes de la circulation. Vous serez informés des dates d'intervention et des mesures de circulation mises en place par voie de presse ainsi que sur le site Internet de la commune : www.mairie-maxeville.fr.

Ecole Primaire André Vautrin : Le remplacement des anciennes conduites d'eau potable par des conduites en cuivre a débuté durant les vacances de février et se poursuivra début mars, de même que le raccordement de chauffage du gymnase à celui bâtiment C.



Les trois premières parcelles à disposer de ces nouveaux cabanons en bois seront celles situées sur le côté est du chemin des Côtes Chevaliers et près du cimetière.

"Mars sec et beau, rempli huches et tonneaux".

annonce du printemps, mars marque le véritable démarrage de la saison au jardin. Gardez toutefois en mémoire que l'hiver dure officiellement jusqu'au 20 de ce mois.

A la maison, augmentez la fréquence des arrosages car la sève remonte et apportez le premier engrais vers la fin du mois. Si vous voulez renouveler vos compositions de plantes vertes, c'est la bonne époque pour les changer de place. Rempotez également celles qui sont trop à l'étroit dans leur pot. Semez sous abri les annuelles à développement assez long et qui nécessitent un repiquage (œillet d'inde, sauge, ageratum, verveine, pétunia,...).

Au balcon, reportez encore l'achat de plans fleuris, car les risques de gelées sont trop importants. Nettoyez les jardinières en les lavant à l'eau savonneuse, puis vérifiez leur état et celui de leur support : un coup de

peinture n'est peut être pas superflu. Préparez vos bacs de plantes aromatiques à déposer sur le rebord de la fenêtre de la cuisine.

Au potager, semez ou plantez les plantes aromatiques : basilic, persil, cerfeuil, ciboulette, estragon, etc. Semez les salades de printemps. Plantez les espèces à fruits rouges : framboisiers, groseilliers, cassissiers.

Au jardin, mettez directement en place, en pleine terre et à bonne exposition, les annuelles rustiques (clarkia, nigelle, pied d'alouette, pois de senteur,...). Divisez les grosses touffes de plantes vivaces, achetez de nouvelles vivaces en godet et mettez les en place dès maintenant sans trop les serrer. Semez les capucines grimpantes, ipomées et volubilis le long des clôtures pour les habiller de fleurs en été. Plantez rapidement les rosiers à racine nue, taillez les rosiers buisson et les grimpants remontants. Taillez la glycine et enlevez les rameaux morts. Terminez les plantations des arbustes de terre de bruyère et apportez un peu de substrat (terreau) dans les massifs anciens.

Les bons conseils

Ne soyez pas trop pressés de planter les fleurs annuelles ou d'effectuer vos semis de légumes, les gelées de mars sont traîtres et, lorsque le sol n'est pas suffisamment réchauffé, les graines ont du mal de germer.

Mieux qu'un engrais, épandez du terreau à la surface de votre pelouse, cela la fera reverdir.

"Taille tôt, taille tard, rien ne vaut la taille de mars".

Ce mois ci au jardin et au balcon

Afin de faciliter le travail des locataires de jardins familiaux, la ville a décidé de lancer un programme d'installation de cabanes de jardin sur les parcelles communales qui n'en sont pas encore équipées. L'association Arcade débutera leur implantation au mois de mars par le biais d'un chantier d'insertion sous la conduite de Jean Pierre Grandjean.

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Bœuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT Mairie de Maxeville

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

.....

.....

.....

Date et signature

